

NOROIT®

120G/L CLÉTHODIME

Empêche -les de nous séparer.



ad  pte
une betterave
Rencontre le produit qui est fait pour toi !

H E R B I C I D E

UPL France - Tour Voltaire - 1 place des Degrés 92800 PUTEAUX
Tél. : 01 46 35 92 00 - e-mail : contact.uplfrance@upl-ltd.com - www.upl-ltd.com/fr

En savoir plus sur :

www.adopteunebetterave.com





BÉNÉFICES

NOROIT® présente un **large champ d'activités** sur repousses de céréales, graminées annuelles et graminées vivaces. Selon les espèces et les conditions de croissance, l'efficacité du produit est optimale 30 à 50 jours après application. NOROIT® est **sélectif des cultures de dicotylédones**.

Les très nombreux essais réalisés depuis 15 ans par UPL ou par les principaux instituts techniques ont démontré le spectre d'efficacité de la cléthodime et conforté sa notoriété. L'utilisation de NOROIT® est incontournable dans la rotation pour contrôler notamment les populations résistantes de digitale, ray-grass, vulpin.



CARACTÉRISTIQUES

Composition : 120g/L cléthodime

N° AMM : 9900115

Formulation : Concentré Emulsionnable

Conditionnement : 1L et 5L

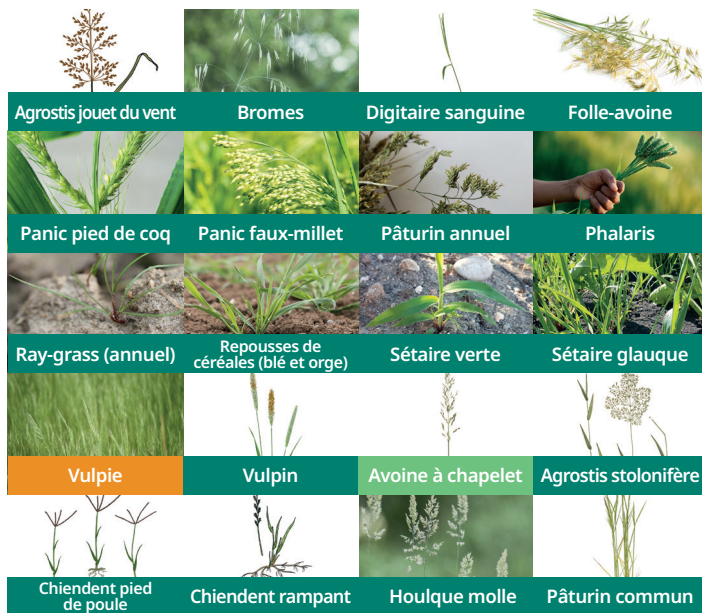
Famille chimique : Cyclohexanediones (Dimes)

Mode d'action : Groupe HRAC A

La cléthodime est absorbée par les feuilles des graminées, puis migre par systémie dans la plante pour s'accumuler dans les zones de croissance des organes aériens et souterrains de la graminée. Elle agit uniquement en post-émergence des graminées adventices annuelles ou vivaces.



SPECTRE D'EFFICACITÉ



● Efficacité très satisfaisante (>85%) ● Efficacité satisfaisante (>70%) ● Efficacité faible (<70%) ○ Efficacité insuffisante (<50%)



POSITIONNEMENTS

Appliquer NOROIT® en post émergence des graminées adventices avant que celles-ci ne soient recouvertes éventuellement par la culture, aux stades optimaux suivants :

- Graminées annuelles : à partir du stade 3 feuilles jusqu'au stade 1 talle.
- Graminées vivaces dans les cultures autorisées : sur pousses de 10 à 15 cm de hauteur afin d'avoir une surface foliaire suffisante.

Le traitement n'agit que sur les adventices présentes au moment du désherbage. Une seule application est autorisée par culture et par an sur la parcelle.



RECOMMANDATIONS

- NOROIT® est une **spécialité antigraminée foliaire**
- **Volume d'eau :** minimum 150 L/ha
- **Utiliser des buses adaptées** au volume d'eau choisi et éviter les buses anti-dérive qui n'assurent pas les meilleures efficacités des AGF
- **Température comprise entre 8° et 25°C**
- **Hygrométrie :** au moins égale à 75 %
- Absence de vent
- **Appliquer NOROIT® sur des graminées adventices** en végétation poussante
- En cas de fortes infestations de graminées, l'ajout d'un sulfate d'ammonium peut permettre d'**optimiser l'efficacité**
- **Réimplantation immédiate** de toute culture de dicotylédones
- **Semis d'une culture de graminées** possible en respectant un délai d'un mois notamment en absence de labour.



L'AGRONOMIE POUR PÉRENNISER LA CLÉTHODIME



PENDANT LA RÉCOLTE

**Bien régler
et nettoyer la
moissonneuse-
batteuse**

- **Éviter la perte de grains** : 1 Q/ha génère un potentiel de 200 repousses / m² dans le colza
- **Éviter la propagation** de graminées adventices
- **Récolter en dernier** les parcelles sales et ne pas exporter leurs pailles
- **Ne pas incorporer de fumiers** venant de pailles infestées d'adventices



APRÈS LA RÉCOLTE

**Maîtriser
le stock
semencier des
adventices**

- **Déchaumage systématique** des cultures
- **Éviter les TCS** dans les rotations courtes (2-3 ans)
- **Privilégier les faux-semis** pour favoriser la germination des adventices très présentes



AU SEMIS / APRÈS SEMIS

**Labourer
avant de semer
notamment en
cas d'échec du
désherbage**

- **Alterner les cultures d'hiver** (en retardant leur semis) et les cultures de printemps
- **Adapter la rotation culturale** en fonction de la pression d'adventices
- **Choisir des herbicides permettant l'alternance** des modes d'actions



LES BONNES PRATIQUES DE POSITIONNEMENT

Une application maîtrisée

Un pulvérisateur propre avant le remplissage et un volume de bouillie de 150 L/ha

Des graminées aux bons stades

- Annuelles : 3 feuilles à 1 talle
- Vivaces (dans les cultures autorisées) : sur pousses de 10 à 15 cm

Un traitement à la bonne dose

Appliquer la pleine dose autorisée/ha de chacune de nos spécialités AGF

Utiliser une huile inscrite sur notre liste positive

Des conditions météo favorables

- Températures entre 8 et 25° et Hygrométrie >75%
- Absence de pluie 1-2 h après le traitement





USAGES & DOSES

USAGE HOMOLOGUÉ SUR CULTURE DE RÉFÉRENCE	CULTURES RATTACHÉES ET AUTORISÉES	DOSES HOMOLOGUÉES (L/ha) *	STADE D'APPLICATION	DAR (jours)	NOMBRE MAXIMUM D'APPLICATIONS	ZNT AQUATIQUE (M)	ZNT ARTHROPODES NON CIBLES	ZNT PLANTES NON CIBLES
Betteraves industrielles et fourragères - Désherbage	Betteraves industrielles et fourragères	2,5	BBCH 12-33	60	1 tous les 2 ans	5	5m	20m
Betterave potagère - Désherbage	Betterave Potagère	2,5	BBCH 12-33	60	1 tous les 2 ans	5	5m	20m
Carotte - Désherbage	Carotte, céleri-rave, panais, persil à grosse racine, Raifort, topinambour, scorsonère	2	BBCH 12-45	40	1 tous les 2 ans	5		20m
Choux pommés - Désherbage	Choux pommés	1	BBCH 12-41	28	1 tous les 2 ans	5		20m
Crucifères oléagineuses - Désherbage	Colza, cameline, lin oléagineux et textile, moutarde, navette, chanvre, bourrache, sésame	1	BBCH 12-32	F	1 tous les 2 ans	5		5m
Graines protéagineuses - Désherbage	Pois protéagineux de printemps, pois fourrager de printemps, féveroles de printemps	1	BBCH 12-39	60	1	5		5m
Haricots et pois non écosés frais - Désherbage	Haricots et pois non écosés frais	1	BBCH 12-19	30	1	5		5m
Légumineuses fourragères - Désherbage	Luzerne, trèfle, vesce, sainfoin et lotier	1	BBCH 12-19	40	1	5		5m
Légumineuses potagères - Désherbage	Fèves sèches, haricots secs, pois secs, pois chiche	1	BBCH 12-39	60	1	5		5m
Pavot - Désherbage	oeillette, onagre, ricin, sésame, courge, bourrache, carthame, chènevis	1	BBCH 19-29	90	1	5		5m
Porte graines - Désherbage	Betteraves potagères, industrielles et fourragères, légumineuses fourragères et potagères, haricot et pois non écosés frais, carotte, choux pommés				cf culture de référence (alimentaire) 5m			
Porte graines - Désherbage	Artichaut	1	BBCH 12-51	/	1 tous les 2 ans	5		5m
Porte graines - Désherbage	Haricot écosés frais	1	BBCH 12-19	/	1	5		5m
Porte graines - Désherbage	Pois écosés frais	1	BBCH 12-39	/	1	5		5m
Porte graine - graminées fourragères et à gazons - Désherbage	Fétuque rouge et ovine	1	BBCH 25-1er octobre	/	1 tous les 2 ans	5		5m
Tabac - Désherbage	Tabac	1	BBCH 12-19	60	1	5		5m



BONNES PRATIQUES PHYTOPHARMACEUTIQUES 10 GESTES RESPONSABLES ET PROFESSIONNELS

AVANT L'APPLICATION

- 1 **Stocker** les produits phytopharmaceutiques dans un local spécifique, signalisé, fermé à clef et aéré/ventilé. Les classer et les identifier selon leur profil de risque.
- 2 **Bien lire** l'étiquette avant toute utilisation : usages autorisés, précautions d'emploi (zone non traitée, délai de rentrée, délai avant récolte).
- 3 **Choisir** ses équipements de protection individuels (gants, lunettes, masque, bottes, tablier, combinaison) en tenant compte de chaque situation de travail (produit, exposition...).
- 4 **Maintenir** le bon état du matériel d'application : vérification à chaque utilisation, réglage régulier et contrôle tous les 5 ans par un organisme habilité.
- 5 **Sécuriser** le remplissage : se placer à distance des points d'eau, avoir un dispositif anti-retour, surveiller en continu les opérations.
- 6 **Rincer** 3 fois les bidons au cours du remplissage et verser les eaux de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Égoutter complètement les emballages.

PENDANT L'APPLICATION

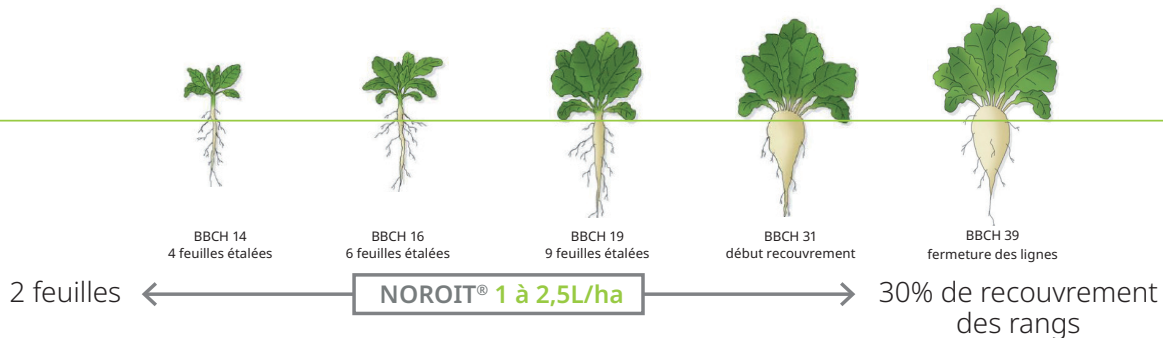
- 7 **Éviter** la dérive de pulvérisation : respect strict des zones non traitées en bord de cours d'eau, vent maximum de 3 Beaufort (19 km/h), buses à limitation de dérive et pulvérisateur bien réglé.

APRÈS L'APPLICATION

- 8 **Diluer** au champ le fond de cuve avec un volume d'eau claire équivalent à 5 fois le fond de cuve et l'appliquer sur la parcelle traitée. Renouveler 3 fois l'opération. Traiter les effluents résiduels par un dispositif reconnu par le Ministère de l'environnement.
- 9 **Nettoyer** les EPI en fin de traitement, se laver les mains et prendre une douche. Stocker les EPI usagés en vue de leur élimination.
- 10 **Recycler** les emballages vides égouttés, dans le cadre des campagnes de collecte Adivalor.

BETTERAVES (INDUSTRIELLES, FOURRAGÈRES & POTAGÈRES)

CAS GÉNÉRAL – ANNUELLES ET VIVACES



FORTES INFESTATIONS DE GRAMINÉES

Pré SEMIS - 1ère application
AG RACINAIRE

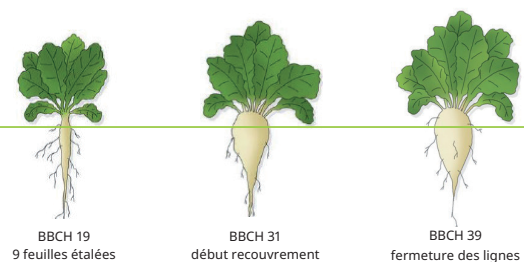
3 L/ha AVADEX* 480

puis incorporation superficielle
3 à 6 cm dans les 2 heures



SEMIS

Post EMERGENCE - 2ème application



POSITIONNEMENT

- **Positionnement** jusqu'à BBCH33 (30% de couverture de rangs)
- De **1L/ha à 2,5L/ha** sur toutes graminées (annuelles et vivaces)



RECOMMANDATIONS

- **Traitement précoce possible** en cas de repiquage des graminées
- Intervenir **6 jours minimum** après un anti-dicotylédone ou 48 h avant.
- **Ne pas mélanger ces produits** avec d'autres herbicides (notamment la métamitron)

UPL France est titulaire de l'agrément phytosanitaire N° 9200008 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

NOROIT® : composition : 120 g/L de cléthodime - AMM n° 9900115 · Détenteur Homologation : UPL Europe Ltd. · ®Marque déposée UPL Europe Ltd

AVADEX®480 : AMM n°8800161 - 480g/L de triallate - Détenteur de l'homologation et ®Marque déposée Gowan Crop Protection Limited - Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Plus d'informations sur : www.agriculture.gouv.fr/Écophyto · Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com.

NOROIT® - DANGER - H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires - H336 : Peut provoquer somnolence ou des vertiges - H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme - EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau - EUH208 : Contient de la cléthodime. Peut produire une réaction allergique.



AVADEX®480 - DANGER - H302 : Nocif en cas d'ingestion - H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux - H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.